

Ecrit par Linda Mansouri le 9 août 2021

Gabriel Attal à la rencontre des restaurateurs du Vaucluse



Il y a quelques jours dans le Vaucluse, [Gabriel Attal](#) venait à la rencontre des professionnels de l'Hôtellerie-café-restauration (HCR) et de la nuit sur la mise en place du pass sanitaire pour lutter contre l'épidémie.

La [quatrième vague](#) n'épargne pas le Vaucluse. En l'espace de deux semaines, le taux d'incidence pour 100 000 habitants est passé de 80 à 396 (semaine 30). Le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre et porte-parole du gouvernement a tenu à se rendre au centre de vaccination de la Barbière à Avignon pour s'entretenir avec le personnel, les bénévoles et les patients. Il était accompagné du secrétaire général de



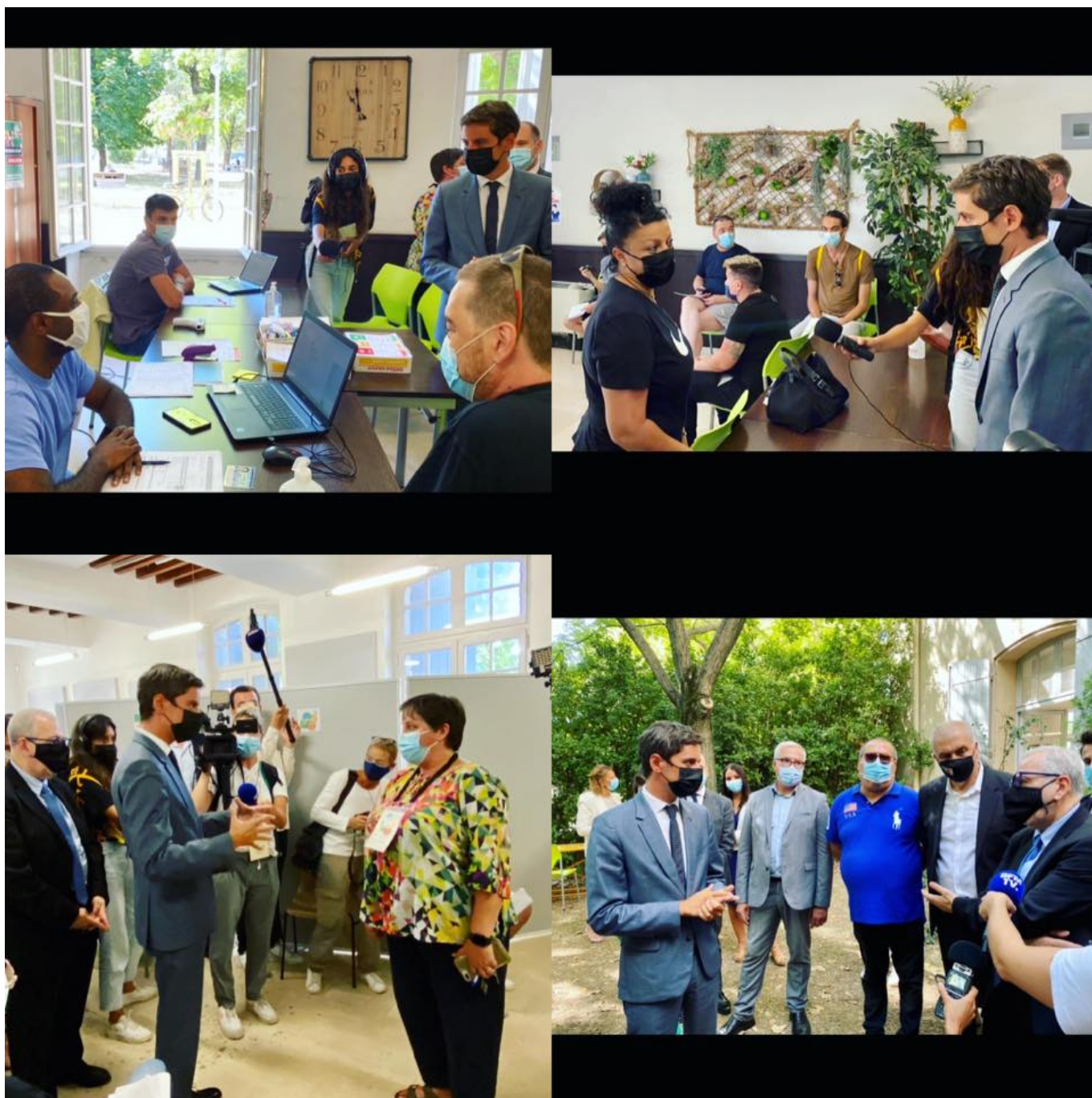
Ecrit par Linda Mansouri le 9 août 2021

la préfecture de Vaucluse, des élus du territoire et des professionnels de santé. Présenter son pass sanitaire va devenir un réflexe quotidien à compter de ce lundi 9 août. Ce document sera désormais nécessaire pour déjeuner dans un restaurant, prendre un verre en terrasse et de très nombreuses activités du quotidien.

« Aujourd'hui a lieu la mise en place du pass sanitaire, nous nous sommes battus pour l'éviter mais nous n'avons pas été écoutés sauf par le Sénat pour les terrasses », déplore [Patrice Mounier](#), président de l'UMIH 84 (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie). L'homme dénonce une atteinte portée à la liberté d'aller et de venir et de mener une vie familiale normale ; une discrimination flagrante vis-à-vis des plages, des tables installées devant des commerces de bouche et un non-respect du principe d'égalité. « Cette première semaine est une semaine de pédagogie envers notre clientèle, nous sommes tenus d'assurer les contrôles mais pas de faire la police. On nous charge d'une mission qui est à l'inverse de l'ADN de notre profession qui est l'accueil et la convivialité que nos clients ont hâte de retrouver sans contraintes. Aussi une fois de plus stigmatisés nous allons réaliser une mission qui nous ne incombe pas, mais on nous a dit « c'est ça ou on vous referme... »

Par ailleurs, les tests de moins de 72 heures sont désormais admis. Ce dernier délai était auparavant de 48 heures mais un décret a assoupli la règle. Découvrez sur la [page Facebook](#) la circulaire de l'UMIH expliquant le pass sanitaire et les dispositions vis à vis des salariés non vaccinés.

Ecrit par Linda Mansouri le 9 août 2021



Gabriel Attal au centre de vaccination La Barbière à Avignon. Photo: Préfecture de Vaucluse.

Lire aussi : [L'Umih 84 ne veut pas de Pass sanitaire pour les terrasses](#)

Lire aussi : [Patrice Mounier, UMIH 84 : « les annulations ont explosé dans les hôtels du Vaucluse »](#)